

Affiché  
en Mairie  
le 18.10.96

COMMUNE DE ROLAMPONT  
COMPTE RENDU  
SEANCE DU 17 OCTOBRE 1996

-----  
L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE, LE JEUDI 17 OCTOBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 octobre 1996, s'est assemblé sous la présidence de Monsieur Michel Gallissot.

**Etaient présents** : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETIER, Mlle TORRAILLE, MME RUEL, Adjoints, DOUCHE, BOUVIER, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, BREGERE, HERBERT, COUVREUX, ANDRE, RAGUET, Mlle DIOT, Conseillers municipaux.

**Absent** : M. PEUREUX, Conseiller municipal.

-----  
M. le Maire ouvre la séance à 20 heures trente cinq minutes.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.  
Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 septembre 1996.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°1 Demande de création d'une Communauté de Communes.**

A LA DEMANDE DE PLUS D'UN QUART DES MEMBRES PRESENTS IL EST PROCÉDE AU SCRUTIN PUBLIC, CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 2121-21 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

M. GALLISSOT Michel .....	POUR
M. DELIN .....	POUR
M. PELLETIER .....	POUR
Mlle TORRAILLE .....	ABSTENTION
MME RUEL .....	POUR
M. DOUCHE .....	POUR
M. BOUVIER .....	CONTRE
M. WEHRUNG .....	POUR
MME ROBIN .....	POUR
MME BROCHOT .....	POUR
M. GALLISSOT Patrick .....	POUR
M. THOMASSIN .....	POUR
M. BREGERE .....	POUR
M. HERBERT .....	CONTRE
M. COUVREUX .....	POUR
M. ANDRE .....	POUR
M. RAGUET .....	POUR
Mlle DIOT .....	POUR

Adopté par 15 voix POUR, 2 CONTRE et 1 ABSTENTION.

**N°2 Approbation de la demande de transfert d'une aide départementale octroyée au titre du P.E.R. 1995 sur un programme de nouveaux travaux.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°3 Approbation de la demande de location d'un bâtiment communal au bénéfice de M. F. Sahnoun P.D.G. de la Société Abanel.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°4 Approbation de la convention d'occupation d'une baraque de chasse en F.C. de Lannes-Tronchoy.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°5 Approbation de la convention pour travaux urgents dans les collèges chaumontais en 1993. Collège Camille Saint-Saëns.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°6 Approbation du tarif de location du matériel d'équipement de la M.T.L. (vaisselle).**

Adopté à l'UNANIMITE.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 17 OCTOBRE 1996 A VINGT DEUX HEURES ET TRENTE MINUTES.

LE MAIRE,

MICHEL GALLISSOT